

**Commission des Marchés****PROCES-VERBAL N°02/2022**

L'an deux mille vingt-deux et le 27 juillet à 15 heures 00, la Commission des Marchés Publics de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics s'est réunie à l'effet d'examiner l'ordre du jour suivant :

- *Examen et approbation du rapport d'évaluation relatif à l'audit technique de la passation et de l'exécution des marchés publics au titre de la gestion budgétaire 2020 ;*
- *Examen et approbation du rapport d'évaluation relatif à l'audit technique de la passation et de l'exécution des marchés publics au titre de la gestion budgétaire 2021.*

**A. AUDIT TECHNIQUE DE LA PASSATION ET DE L'EXÉCUTION DES MARCHÉS PUBLICS AU TITRE DE LA GESTION BUDGETAIRE 2020**

Après examen, la Commission des Marchés approuve le rapport d'évaluation relatif à l'audit technique de la passation et de l'exécution des marchés publics au titre de la gestion budgétaire 2020 dont les résultats se présentent comme ci-après :

<b>Groupements et cabinets</b>	<b>Nationalité</b>	<b>Points</b>	<b>Rang</b>
GRANT THORTON	Sénégal	98	1 <sup>er</sup>
ICP/MAC	Mali/Niger	97	2 <sup>ème</sup> ex aequo
GT INTER CONSULTING / BAC	Mali/Benin	97	2 <sup>ème</sup> ex aequo
MAMINA CAMARA / SAGES	Sénégal/Mauritanie	90	4 <sup>ème</sup>
CGIC AFRIQUE	Sénégal	88	5 <sup>ème</sup>
FAC CONSULTING	Mauritanie	83	6 <sup>ème</sup>
E2B CONSULTING	Maroc	82	7 <sup>ème</sup>
CECA/CADG/CFiC	Sénégal	42	8 <sup>ème</sup>

**La liste restreinte des candidats retenus est constituée par les 7 premiers groupements et cabinets ayant obtenu la moyenne minimale requise.**

**B. AUDIT TECHNIQUE DE LA PASSATION ET DE L'EXÉCUTION DES MARCHÉS PUBLICS AU TITRE DE LA GESTION BUDGETAIRE 2021**

Après examen, la Commission des Marchés approuve le rapport d'évaluation relatif à l'audit technique de la passation et de l'exécution des marchés publics au titre de la gestion budgétaire 2021 dont les résultats se présentent comme ci-après :

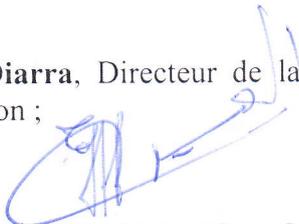
<b>Groupements et cabinets</b>	<b>Nationalité</b>	<b>Points</b>	<b>Rang</b>
ICP/MAC	Mali/Niger	97	1 <sup>er</sup> ex aequo
GT INTER CONSULTING / BAC	Mali/Benin	97	1 <sup>er</sup> ex aequo
MAMINA CAMARA / SAGES	Sénégal/Mauritanie	90	3 <sup>ème</sup>
CGIC AFRIQUE	Sénégal	88	4 <sup>ème</sup>
FAC CONSULTING	Mauritanie	83	5 <sup>ème</sup>
E2B CONSULTING	Maroc	82	6 <sup>ème</sup>

**La liste restreinte des candidats retenus est constituée par tous les 6 groupements et cabinets ayant obtenu la moyenne minimale requise.**

Arrêté le procès-verbal

**Fait et clos à Nouakchott, le 02 Aout 2022**

El IDE Diarra, Directeur de la Réglementation des Affaires Juridiques, Président de la Commission ;



Mohamed Lemine Ould Ahmed Salem, Directeur des Appuis Techniques et de la Formation, Membre ;



KHattary MOHAMED SIDI, Cadre à l'ARMP, Membre.

